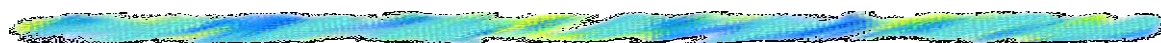


*Notice*  
*d'installation et d'utilisation*

# W10P



## SOMMAIRE

Schémas techniques .....	2
Mode d'emploi .....	3
Nomenclature de la vue éclatée .....	6
Vue éclatée du W10P .....	7
Garantie .....	8

Fig. 1

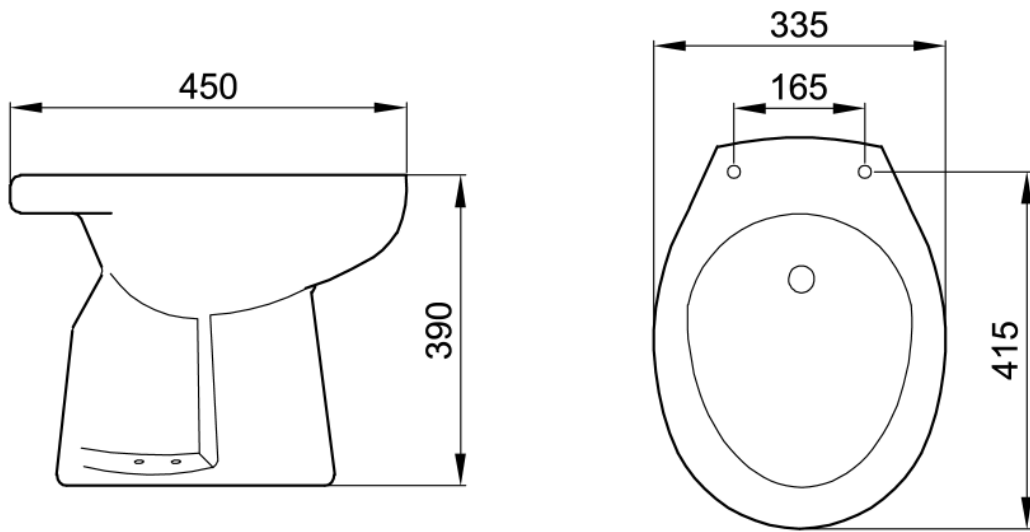
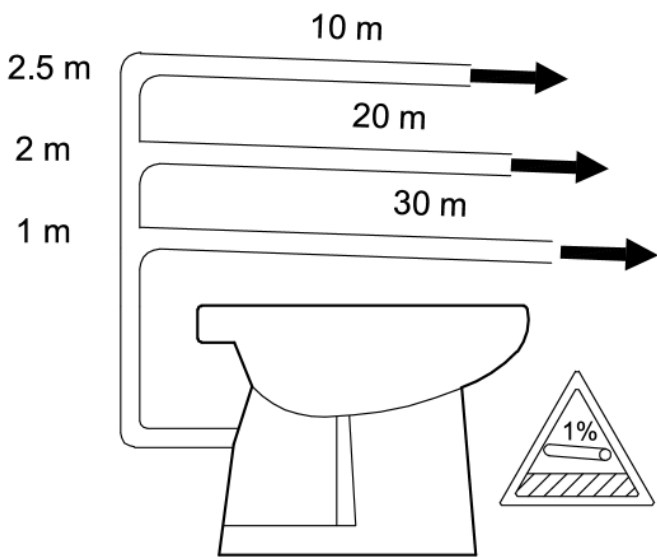
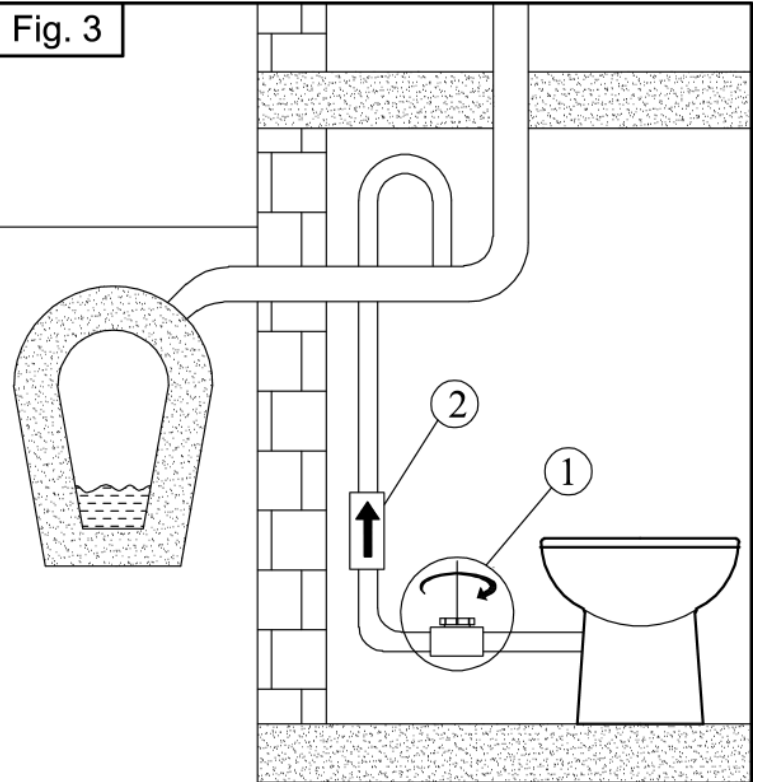


Fig. 2



Illustrations non contractuelles


Fig. 3



- ① Bouchon dévissable (non fourni)
- ② Clapet anti-retour à battant (non fourni)

## 1) GENERALITES

Votre **W10P** utilise un procédé de broyage par râpe tournante. L'action mécanique désagrège papiers et déchets organiques. Ce système est installé dans une cuvette en céramique sans réservoir de chasse. Le **W10P** est un appareil développé conformément aux règles de l'art et soumis à un contrôle de qualité permanent. Ces performances exigent le respect scrupuleux des règles d'installation et d'entretien portées dans cette notice et en particulier les indications repérées par :

 Indication dont le non respect pourrait entraîner des risques pour la sécurité des personnes.

 Indication avertissant de la présence d'un risque d'origine électrique.

## 2) APPLICATION :

Votre **W10P** permet le relevage des eaux usées dans une canalisation de Ø 32mm (Cf. fig n°1). Cet appareil est réservé à un usage exclusivement domestique.


Il bénéficie d'un haut niveau de performance, de sécurité et de fiabilité dans la mesure où toutes les règles d'installation et d'entretien décrites dans cette notice sont respectées.

Vous trouverez les équivalences Hauteur/Longueur pour l'évacuation (Cf. Fig N°2).

## 3) DONNEES TECHNIQUES :

EVACUATION VERTICALE MAX.	2,5 mètres
EVACUATION HORIZONTALE MAX.	40 mètres
PUISSANCE NOMINALE	500 W
CLASSE ELECTRIQUE	I
INDICE DE PROTECTION	IPX4

## 4) INSTALLATION ELECTRIQUE :

 L'installation doit être réalisée par une personne qualifiée et les règles d'installations électriques dans une salle de bains (**NF C15100**) doivent être respectées.

- ❖ Si le câble de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son Service Après Vente afin d'éviter un danger.
- ❖ Raccorder votre **W10P** à une prise de courant 10-16 A, 2 pôles + terre (Classe I).
- ❖ La prise de courant doit servir exclusivement à l'alimentation du **W10P** et doit être raccordée à un disjoncteur différentiel calibré à 30 mA et protégé par un fusible de 5 A.



**ATTENTION**  
**NE BRANCHER L'APPAREIL ELECTRIQUEMENT  
QU'APRES SON INSTALLATION COMPLETE.**



## **5) INSTALLATION**

- Monter l'abattant et son couvercle sur la cuvette
- Coller le bouton poussoir sur le couvercle de l'abattant,
- Emboîter le coude Ø 32mm sur l'évacuation du broyeur ainsi que le tuyau d'évacuation souple.
- Mettre et serrer les colliers,
- Raccorder le tuyau d'évacuation à la canalisation d'écoulement,
- Raccorder le flexible à l'électrovanne et l'extrémité au robinet d'arrêt d'arrivée d'eau,
- C'est seulement après ces opérations que vous pourrez brancher l'appareil, ouvrir le robinet d'arrivée d'eau et actionner le bouton poussoir.

Il convient d'éviter les points bas dans la canalisation d'évacuation, et de respecter une pente de descente de 1 %. Les coudes doivent avoir le rayon le plus grand possible.

D'une manière générale, les parcours tortueux sont à proscrire.

En cas de siphonage, prévoir une soupape casse vide sur l'évacuation de la pompe. A monter le plus près possible de la sortie.

### **EN CAS DE RELEVAGE :**

Le **W10P** peut relever les effluents à une hauteur maximum de 2,5 mètres dans une canalisation de diamètre 32 mm. Le relevage doit se faire dès la sortie de la pompe.

Il est nécessaire de monter un clapet anti-retour sur la canalisation verticale à sa partie la plus basse (clapet à battant non fourni - voir fig. 3).

Il est recommandé d'installer un robinet purgeur au bas de la partie verticale de la canalisation afin de permettre la vidange en cas d'intervention.

Il est conseillé, en cas de trop basse pression, d'alimenter l'appareil avec une canalisation en 16/18 et de poser un robinet d'arrêt type machine à laver.

## **6) UTILISATION ET PRECAUTIONS :**

Votre **W10P** s'utilise comme un WC classique et demande un entretien minimum.

Il démarre dès l'impulsion sur le bouton poussoir.

Le cycle de broyage est déclenché par contacteur pneumatique supprimant tout risque électrique.

L'effet de chasse est obtenu par une électrovanne équipée d'un filtre et d'un régulateur de débit pour une pression de 1,5 à 4 bars.

## FONCTIONNEMENT :

Le cycle de 20 secondes se décompose de la façon suivante :

- Mise en marche par Bouton poussoir,
- Injection d'eau nettoyage de la cuvette,
- Mise en marche de la pompe d'évacuation,
- Remise à niveau de l'eau dans la cuvette.

### ATTENTION !!!

Le **W10P** ne doit pas être utilisé pour évacuer des corps étrangers tels que les tampons périodiques, préservatifs, chiffons, coton, solvants, huile etc... qui risqueraient de le mettre en panne.

**Cette utilisation aurait pour effet d'annuler la garantie.**



**NE JAMAIS L'UTILISER EN CAS DE PANNE DE COURANT**



Toute application commerciale ou industrielle est à proscrire.

La tuyauterie doit déboucher au dessus du niveau de reflux (niveau de l'égout ...) même si celle-ci est équipée d'un ou plusieurs clapets anti-retour (Cf. Schéma n°3).

## 7) ENTRETIEN :

Pour éviter une accumulation de calcaire à l'intérieur du **W10P**, il est conseillé d'effectuer un détartrage régulier : produits d'entretien habituels pour WC.

- Débrancher électriquement l'appareil,
- Mettre dans la cuvette une dose de produit détartrant dilué dans environ 2 litres d'eau,
- Laisser reposer plusieurs heures,
- Rebrancher l'appareil,
- Actionner plusieurs chasses d'eau pour rincer,

Il est conseillé de renouveler cette opération 2 ou 3 fois par an.

## 8) ANOMALIE, CAUSES, REMEDES :



**AVANT TOUTE INTERVENTION SUR L'APPAREIL,  
DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE.**



Le fonctionnement de votre **W10P** est garanti 3 ans, sous réserve de ne l'utiliser que pour les matières et papiers hygiéniques et à condition que l'installation soit correcte.

## EN CAS DE BLOCAGE DE LA POMPE :

**ATTENTION** : bien vérifier en cas de non fonctionnement, que l'alimentation électrique est correcte, et que le tuyau d'évacuation n'est ni écrasé, ni plié. En cas de sollicitation trop importante, le **W10P** est muni d'un système de protection thermique.

**NB** : Débrancher la prise électrique pour désarmer la sécurité. Attendre environ 2 heures avant de rebrancher et d'utiliser de nouveau l'appareil.

Si vous devez intervenir sur votre **W10P** qui se trouve bloqué par un corps étranger :

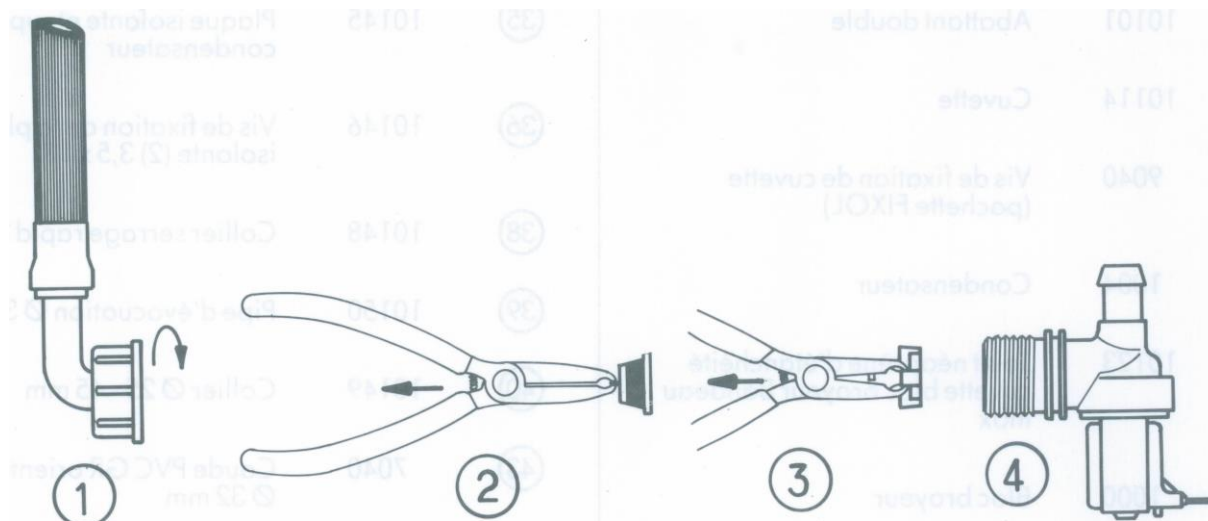
1. Débrancher la prise de courant,
2. Fermer l'arrivée d'eau,
3. A l'aide d'un crochet, retirer toutes les matières pouvant gêner la rotation du broyeur.
4. Pour effectuer la manœuvre de déblocage vous devez utiliser une clef de 17, tourner la turbine dans les 2 sens jusqu'à ce que la rotation se fasse librement.
5. Rebrancher la prise de courant et appuyer sur le contacteur pneumatique pour contrôler le bon fonctionnement de l'appareil,
6. Ouvrir l'alimentation en eau.

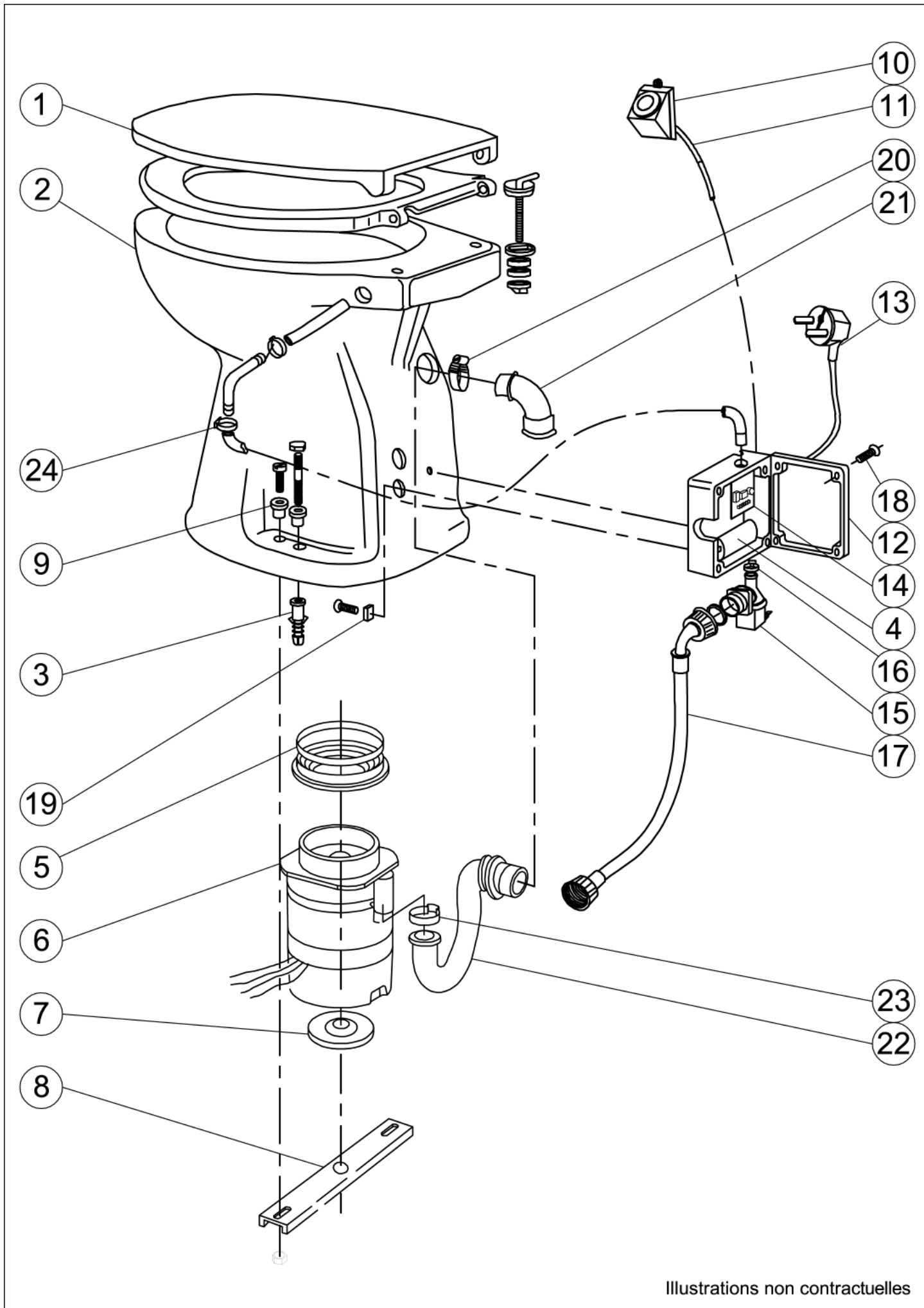
Si le broyeur est toujours bloqué, nous vous recommandons de faire appel à notre SAV qui se chargera de vous conseiller et d'éventuellement vous diriger vers l'une de nos stations SAV la plus proche de votre domicile.

## CONSEILS EN CAS D'EFFET DE CHASSE INSUFFISANT :

Cela est provoqué par un manque d'eau dans la cuvette. Plusieurs causes sont possibles :

- 1/ Vérifier l'ouverture du robinet d'arrêt.
- 2/ Le filtre de l'électrovanne est obturé par des impuretés. Le nettoyer (voir schémas figures 1 et 2). Il est conseillé de procéder à ce nettoyage une fois par an.
- 3/ Insuffisance de pression d'eau ou diamètre de conduite d'eau trop faible. On peut, dans la plupart des cas, y remédier en enlevant le régulateur de pression logé dans l'électrovanne, fig. 4 derrière le filtre, fig. 3.





Illustrations non contractuelles

## **9) CONDITIONS DE GARANTIE :**

L'appareil est garanti 3 ans à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation conforme et une utilisation normale : évacuation de papiers hygiéniques et matières fécales uniquement. La garantie se borne au remplacement ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses.

En aucun cas, la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'indemnité. Les frais de port et d'emballage, les frais de déplacement, ne sont pas couverts par notre garantie. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détérioration ou d'accident, provenant de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien d'installation défectueuse et tous autres défauts échappant à notre contrôle. Notre garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie ou fait réparer sans notre accord le matériel fourni. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir effet de prolonger le délai de garantie du matériel. Si néanmoins notre responsabilité devait se trouver engagée, elle serait limitée pour tous dommages à la valeur de la marchandise fournie par nous et mise en œuvre par nos soins. La garantie prend effet à compter de la date d'acquisition portée sur la facture du distributeur. Cette facture sera exigée par toute mise en jeu de la garantie.

### **Assistance technique consommateurs :**

**Tél. : 0899 700 613**

(1,349€ TTC/appel et 0,337€ TTC/minute)

**De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (du lundi au vendredi)**

**WATERMATIC®**

**ZI Athélia III – Voie Antiope – 13705 La Ciotat cedex**